



Délégation de service public d'adduction d'eau potable pour l'année 2014

**Rapport annuel du Maire sur le prix de l'eau et la qualité du service public d'adduction
d'eau potable**

Délégataire : Lyonnaise des Eaux

I. Caractéristiques du service

I.1 . Mode de gestion

La production, le traitement, la distribution et l'entretien des installations d'eau potable sont assurés par la société Lyonnaise des Eaux France, en tant que délégataire du service public pour la ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Le contrat d'affermage qui lie la société à la collectivité a été signé le 1^{er} octobre 1989 pour une durée initiale de 20 ans. Celle-ci a été portée à 30 ans à compter du 1^{er} février 1993 par l'avenant n°1 présenté en conseil municipal le 21 décembre 1992.

La population desservie par le service correspond à 9 702 clients.

I.2 . Les chiffres clés

Description	2013	2014
Estimation du nombre d'habitants desservis	22 413	22 089
Nombre d'abonnés domestiques et assimilés	9 657	9 702

I.3 Nature des ressources utilisées et volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable produits ces dernières années.

Volumes eau potable produits (m3)						
Site	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1 (%)
Réservoir de Dijon	439 491	443 481	442 142	389 463	436 898	12.2
Station de pompage des Trois fauteuils	83 974	82 255	91 429	88 141	86 904	-1.4
Station de traitements de Concours	161 717	161 665	147 483	122 593	155 726	27.0
Station de traitement de la Bolle	434 799	400 181	410 781	431 459	333 936	-22.6
Station de traitement de Robache	215 693	202 601	176 930	205 091	194 534	-5.1
TOTAL	1 335 674	1 290 183	1 268 765	1 236 747	1 207 998	-2,3

I.4 Volumes consommés

Le tableau ci-dessous présente les volumes consommés

Volumes consommés autorisés						
Années	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés	1 087 590	1 055 651	1 042 420	1 005 348	990 998	-1.4 %
Dont volumes facturés	1 079 630	1 054 071	1 041 246	1 002 995	985 016	-1.8 %
Dont volume d'eau livré gratuitement	13 960	1 580	1 174	2 353	5 982	154.2 %
Volume de service du réseau	23 750	12 300	12 300	12 300	12 300	0 %
Total des volumes livrés	1 111 340	1 067 951	1 054 720	1 017 648	1 003 298	1.4 %

Le tableau ci-dessous présente les volumes vendus

Volumes vendus en m ³						
Désignation	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1 (%)
Abonnés domestiques et assimilés	1 033 387	1 001 380	987 067	955 531	944 743	-1.1 %
Communaux	51 761	52 691	54 179	47 464	40 273	-15.1 %
Total	1 085 148	1 054 071	1 041 246	1 002 995	985 016	-1.8 %

II : Tarification de l'eau et recette du service :

II.1 Le tarif :

Le système tarifaire de la redevance eau potable comprend une part fixe ainsi qu'un prix au m³, appliqué au volume consommé.

Désignation	01/01/2014	01/01/2015	Evolution en %
Facture d'eau pour 120 m ³	295,85	298,90	+1,03%
Part fixe € TTC/an	45,53	46,04	+1,12 %
Prix proportionnelle / m ³	2,08	3,92	+0.51 %
Prix TTC du service au m ³	2,47	2,49	+0.81 %

II.2 Présentation de la facture 120 M3

Le tableau ci-dessous présente une facture type de 120 m3 calculée au 1^{er} janvier de l'année 2015 calculée selon le volume de référence de l'INSEE.

Cette présentation fait apparaître la rémunération du service public distinguant la part revenant aux collectivités délégantes et celle revenant à l'entreprise délégataire.

	Q.	Tarif applicable au 1er Janvier 2014		Tarif applicable au 1er Janvier 2015		Evolution n / n-1
		P.U.	Montant	P.U.	Montant	
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>						
ABONNEMENT						
Part du délégataire	2	21,58	43,16	21,82	43,64	1,11%
CONSUMMATION						
Part du délégataire tranche 0 à 30 m3	30	1,3852	41,56	1,3852	41,56	0,00%
Part du délégataire tranche 31 à 120 m3	90	1,1812	106,31	1,1947	107,52	1,14%
Part communale tranche 0 à 30 m3	30	0,4000	12,00	0,4000	12,00	0,00%
Part communale tranche 31 à 120 m3	90	0,3400	30,60	0,3400	30,60	0,00%
<u>COLLECTE DES EAUX USEES</u>						
ABONNEMENT						
Part du délégataire	2	9,24	18,48	9,35	18,70	1,19%
CONSUMMATION						
Part du délégataire tranche 0 à 30 m3	30	1,0296	30,89	1,0296	30,89	0,00%
Part du délégataire tranche 31 à 120 m3	90	0,7429	66,86	0,7516	67,64	1,17%
Part communale tranche 0 à 30 m3	30	0,4200	12,60	0,4200	12,60	0,00%
Part communale tranche 31 à 120 m3	90	0,3700	33,30	0,3700	33,30	0,00%
<u>TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>						
CONSUMMATION						
Part du délégataire tranche 0 à 30 m3	30	0,5068	15,20	0,5068	15,20	0,00%
Part du délégataire tranche 31 à 120 m3	90	0,3658	32,92	0,3701	33,31	1,18%
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>						
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE						
Préservation des ressources en eau	120	0,0800	9,60	0,0700	8,40	-12,50%
Redevance de lutte contre la pollution	120	0,3100	37,20	0,3300	39,60	6,45%
Redevance modernisation des réseaux de collecte	120	0,2740	32,88	0,2740	32,88	0,00%
<u>TVA à 7,0%</u>						
<u>TVA à 5,5%</u>						
<u>TVA à 10%</u>						
Total TTC			563,30 €	567,88 €		0,81%

EAU	2014	2015
Part fixe : délégataire + collectivité	43,16 €	43,64 €
Part variable : délégataire + collectivité	190,46 €	191,68 €

III Indicateurs de performances :

Les chiffres clés

Description	Année 2013	Année 2014
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
Taux de conformité des prélèvements physico-chimie chimiques	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90 %	100 %
Rendement moyen du réseau	82,2 %	81,7 %
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	3,30	3,36
Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /km/j)	3,12	3,18
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0	0
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %	80 %
Taux d'occurrence des interruptions de services non programmé (/1000 abonnés)	3,80	1,96
Durée d'extinction de la dette (années)	24	23
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements	100 %	100 %
Taux de réclamation (/1000 abonnés)	10,15	12,88
Taux d'impayés sur les factures d'eau	1,54	1,64

IV. Financement des investissements.

La télérelève à été mise en place pour 9 421 compteurs, il reste 156 compteurs sans télérelève.

VI.1 Les chiffres clés de l'investissement

Le tableau ci-dessous présente les points financiers devant être présenté conformément au décret N°2007-675 du 2 mai 2007.

Thèmes		Remarques
Investissement travaux	437 241 €	Dont 265 523 € pour les stations de neutralisation de la Bolle et Dijon
Subventions	110 143 €	Agence de l'eau et Conseil Général des Vosges
Encours de dette au 31/12/2014	1 871 672 €	
Annuité 2014 :		
Capital	173 466 €	
Intérêts	79 955 €	
Extinction de la dette	2 037	
Amortissements 2014	224 085 €	

IV.2 Les travaux réalisés par la ville en 2014

Le tableau ci-dessous fait apparaître les différents travaux réalisés par la ville au cours de l'année 2014.

Nature des travaux	Montant mandaté
Station de neutralisation des trois Fauteuils	1 188.00
Rue Yvan Goll remplacement de la conduite	14 696.67
Marché à bon de commandes	8 158.54
Renouvellement canalisation chemin de la Couare	29 598.19
Raccordement réseau quai Maréchal De Lattre et Y Goll	1 203.7
Stations de Neutralisation la Bolle et Dijon	265 522.72
Renouvellement canalisation rue de la roche des Fées	66 785.64
Rue du Paradis, suppression vanne de refoulement	759.60
Extension réseau impasse des Gouteaux	14 290.80
Chemin des Cerisiers travaux complémentaires	7 218.00
Création de fossés Captage des Trois scieries	12.37
Recherches de fuites place de la Gare	122.40
Extension de réseau Quai de la résistance (Bowling)	27 684.00
Total	437 240.63